

# L'Echo de Boigny



**Sur le pont de Boigny,  
il y a 75 ans, passait  
la 3<sup>ème</sup> armée du Général Patton !**

# Informations pratiques

## Numéros d'urgence

**SAMU :** 15  
**Pompiers :** 18  
**Gendarmerie :** 02 38 46 83 60  
**SOS Médecin :** 02 38 54 44 44  
**Centre antipoison :** 02 41 48 21 21  
(Angers)

## Mairie :

3 rue de Verdun  
45760 Boigny sur Bionne  
Tel : 02 38 75 21 32  
Site : [www.boignysurbionne.fr](http://www.boignysurbionne.fr)

### Ouverture de la Mairie :

Les lundi, mercredi et vendredi :  
de 9h à 12h et de 14h à 17h  
Les mardi et jeudi :  
de 14h à 18h  
Un samedi sur 2, de 9h30 à 12h

## Déchèteries :

- **CHECY :**  
P.A. de la Guignardière  
58, rue Pierre et Marie Curie  
Tel : 02 38 91 37 59
- **SAINT JEAN DE BRAYE :**  
rue de la Burelle  
Tel : 02 38 56 90 00

## La Santé à Boigny :

### Médecins Généralistes :

Cabinet des Drs Thomas et Renier  
5, place Centre Bourg  
Tel : 02 38 75 22 09

### Médecin Pédiatre :

Cabinet du Dr Hourlier-Ageneau  
3, Impasse des Violettes  
Tel : 09 75 97 20 29

### Chirurgien Dentiste :

Cabinet du Dr Palus  
21, rue Firmin Chappellier  
Tel : 02 38 75 26 43

### Infirmiers (IDE) :

- Nathalie MANSO & Lucie LEGER  
22, rue de la Métairie  
Tel : 02 38 77 45 04
- Emmanuel HARDY & Marie VAN BOXSOM - ABEIL  
21, rue Firmin Chappellier  
Tel : 02 45 48 34 10

### Kinésithérapeutes :

Cabinet Kandoussi, Mine & Argenti  
18, rue Firmin Chappellier  
Tel : 02 38 75 25 08

### Pédicure - Podologue :

Cabinet Paquin  
22, rue de la Métairie  
Tel : 06 08 83 35 92

### Psychomotricienne :

Gwenaëlle FAVIER  
7, rue de Verdun  
Tel : 06 74 68 94 25

### Pharmacie :

Centre commercial La Commanderie  
Tel : 02 38 75 22 79

## HORAIRES DECHETERIES

<b>Lundi</b>				14h	18h30
				14h	17h30
<b>Mardi à Vendredi</b>	9h	12h		14h	18h30
		10h	12h	14h	17h30
<b>Samedi</b>	9h	12h		14h	18h30
	9h	12h		14h	17h30
<b>Dimanche</b>	9h		13h		
	9h		12h		

FERMÉ LES JOURS FÉRIÉS

### PERIODE HAUTE

Du 1<sup>er</sup> Mars au 31 Octobre

### PERIODE BASSE

Du 1<sup>er</sup> Novembre au 29 Février

# Edito

La ténacité est parfois bien utile lorsqu'il s'agit de faire avancer les projets d'une commune.

Cela permet de tenir bon et voir éclore des projets dont la genèse est parfois compliquée. Le Cosmétique Parc en est une parfaite illustration, puisque plus de 2 ans après les premières démarches, nous avons pu enfin poser la « Première Pierre » du premier bâtiment. L'entreprise Dior, qui sera la première à s'implanter sur le site, aura ainsi la possibilité de s'agrandir dans cet ambitieux projet de Parc de Qualité.

L'avancement, lent, de la ZAC de la Clairière a lui aussi éprouvé notre patience: Le résultat des fouilles archéologiques réalisées en octobre dernier a confirmé les besoins en fouilles complémentaires, et a ainsi engendré des délais et des coûts supplémentaires.

Cela conditionnera également le décalage du lancement commercial de ce nouveau lotissement. Bien sûr, sur un plan culturel, ces recherches apporteront un éclairage nouveau sur une partie de l'histoire de notre village. Nous ne manquerons pas de vous inviter à la restitution lorsqu'elle sera disponible.

Lors du deuxième semestre commenceront les travaux de rénovation de la rue de Verdun et de la place des chevaliers de St Lazare, et nous lancerons également, un peu plus tard le projet immobilier du Centre Bourg.

Ces travaux vont, certes, générer des perturbations, mais ils vont transformer la commune et ainsi permettre d'améliorer la circulation, de dynamiser les commerces, avec le déménagement de la boulangerie vers le centre de notre village et la création d'un nouveau cabinet médical, qui offrira la possibilité à nos médecins actuels d'accueillir un troisième collègue.

Les efforts pour faire avancer les projets sont récompensés lorsque les résultats se font sentir. Après 3 ans de travaux de rénovation de l'île, nous avons pu en profiter avec l'arrivée des beaux jours. De plus en plus de Boignaciens se retrouvent sur l'île, auprès des jeux ou pour un pique-nique, et bien sûr, lors des animations proposées dans le Programme de la Bionne, dont notamment Jeunes en fêtes et dans quelques jours, l'Île aux artistes.

Encore une fois nous avons pu apprécier une fête de la Saint Pierre superbement organisée avec une forte participation des Boignaciens ...

Il faut féliciter tous les bénévoles qui font vivre nos associations et notamment l'équipe du Comité des Fêtes qui nous a proposé cette année une nouvelle soirée, la Saint Patrick, ainsi qu'une Saint Pierre magnifique. Et la suite est déjà en préparation pour l'automne. Sans eux, mais aussi sans votre participation, Boigny ne serait pas Boigny.

Pour finir, je souhaiterais remercier les volontaires qui ont aidé à la tenue des élections européennes du 26 Mai dernier. Ces élections ont démontré une forte participation sur Boigny (plus de 60 %). Les 34 listes n'ont pas facilité le choix des électeurs ni le travail de dépouillement qui fut fastidieux. Je les remercie encore pour leur implication qui a permis le bon déroulement de cette journée.



Luc Milliat, Maire

# Les échos du Conseil

## Conseil du 2 avril 2019 :

- Décisions du Maire dans le cadre de ses délégations
- Taux d'imposition 2019
- Approbation du compte de gestion année 2018
- Approbation du compte administratif année 2018
- Affectation des résultats année 2018
- Tarifs des camps pour les jeunes (11-14 ans)
- Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers Orléans-Nord : subvention exceptionnelle
- Renouvellement de la convention entre l'Association « Football Club de Boigny » et la Commune pour l'entretien des espaces verts et des bâtiments du stade de football du 1<sup>er</sup> février 2019 au 31 janvier 2020 (avenant n°1)
- Modification du tableau des effectifs : création d'un poste d'adjoint technique à temps complet

## Conseil du 4 juin 2019 :

- Décisions du Maire dans le cadre de ses délégations
- Adoption du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) du 4 avril 2019
- Procédure de désaffectation et de déclassement du domaine public communal, salle du Centre Bourg

- Classement de voiries privées communales dans le domaine public communal
- Cession d'une partie de parcelle en Centre bourg à NEOXIMO
- Approbation du Programme des Equipements Publics de la ZAC de la Clairière
- Approbation du dossier de réalisation de la ZAC de la Clairière
- Approbation du Cahier des Charges de Cession de Terrains et du Cahier des Prescriptions Architecturales et Paysagères de la ZAC de la Clairière
- Approbation de l'avenant n°1 au traité de concession d'aménagement de la ZAC de la Clairière
- Installation d'une antenne relais sur le territoire communal
- Convention de coopération intercommunale pour l'organisation d'un séjour à destination des jeunes des communes de Boigny-sur-Bionne, Saint-Jean-de-Braye et Mardié
- Convention de mise à disposition de locaux municipaux entre la commune de Boigny-sur-Bionne et l'Association « Maman pole » - 2019
- Renouvellement de bail précaire entre la commune de Boigny-sur-Bionne et Mme Gwenaëlle Favier pour la location du local sis 7 rue de Verdun
- Modification du tableau des effectifs : Suppression d'un poste d'agent de maîtrise à temps complet ; Création d'un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet

## Expression politique

Depuis le 13 juin, vous pouvez, si vous êtes inscrits sur les listes électorales, apporter votre soutien au processus de referendum d'initiative partagée (RIP) pour ou contre la privatisation, par le gouvernement, des aéroports de Paris (ADP).

Vous pouvez le faire en ligne, sur la page : <https://www.referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape-1>

Vous pouvez aussi vous rendre à l'accueil de la mairie de **Saint-Jean-de-Braye**, mairie centralisatrice du canton, où deux agents assermentés vous aideront à remplir le formulaire.

N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'identité ou de votre passeport.

Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à nous contacter par mail :

[valerie.vitoux@boignysurbionne.fr](mailto:valerie.vitoux@boignysurbionne.fr) ou par téléphone au 07.50.07.95.72.

Nous vous souhaitons un bel été.

Nathalie Beth, Valérie Vitoux, Blaise Gbaguidi, Eric Kooyman

# Centre Communal d'Action Sociale

Depuis le mois de septembre dernier, l'équipe du CCAS a proposé aux seniors de la commune diverses activités sous forme d'ateliers collectifs et individuels. Ces projets ont pu être réalisés grâce à une subvention du département obtenue par notre responsable du CCAS, *Hatice Ozocak*.

Trois ateliers différents ont été mis en place : **corps-mémoire**, **prévention des chutes**, tous deux animés conjointement par *Nadia Benkou* du CCAS et une éducatrice sportive de l'association EPGV, et un atelier **art thérapie**, animé par *Sophie Zanone*, art thérapeute.

**Atelier corps-mémoire** : il s'agissait de permettre aux participants, au travers de petits parcours, de mieux prendre en compte leur corps et d'augmenter leurs capacités de mémorisation et d'attention.

**Atelier prévention des chutes** : lors des sessions, les participants ont pu apprendre à gérer le stress pré et post chute, à se relever, et à identifier les dangers de leur environnement proche.

**Art thérapie** : un des principaux objectifs de cet atelier était de permettre de rompre l'isolement et de retrouver l'envie de se lancer dans un projet à travers une activité artistique.



*Atelier prévention des chutes*



*Atelier art thérapie*



*Atelier corps mémoire*

Le public senior présent a été orienté vers le CCAS à la fois par les professionnels de santé boignaciens (médecins, infirmiers, kinésithérapeutes) et certaines associations comme le Club de l'amitié, Familles rurales...

Cela a permis de cibler au mieux les personnes pour lesquelles les activités seraient le plus profitable.

Au total, ce sont plus de 60 personnes qui ont pu profiter de ces sessions.

Devant la satisfaction et l'enthousiasme des participants, l'équipe du CCAS élabore de nouveaux ateliers pour les mois à venir. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès d'Hatice ou de Nadia !

☎ : 02.38.75.97.62 (Hatice Ozocak)

💻 : [hozocak@boignysurbionne.fr](mailto:hozocak@boignysurbionne.fr)

## Les grenouilles seront contentes !

Une échelle de suivi du niveau de la Bionne a été installée contre la passerelle de l'île. Un index rappelle le niveau atteint par la crue du 31 mai 2016. Cette échelle est calée avec le même « zéro » que le radar qui est placé sous la passerelle, dont on peut suivre les observations en direct sur le site internet :

<http://rivieres-sibcca.sidev.org/>

Cette échelle doit surtout nous inciter à la vigilance : une crue centennale a 1 chance sur 100 de se produire chaque année. Si les crues sont plus fréquentes en hiver (février 2012), 2016 nous a prouvé qu'elles peuvent se produire en d'autres saisons. Mais leur fréquence n'augmente pas. Les crues dans le Loiret furent plus rapprochées entre 1500 et 1870, période qualifiée de « Petit Age Glaciaire ».

Sous forme graphique ci-dessous, leur occurrence sur 1000 ans est parlante (voir l'ouvrage de K. Pinault, référence in fine).

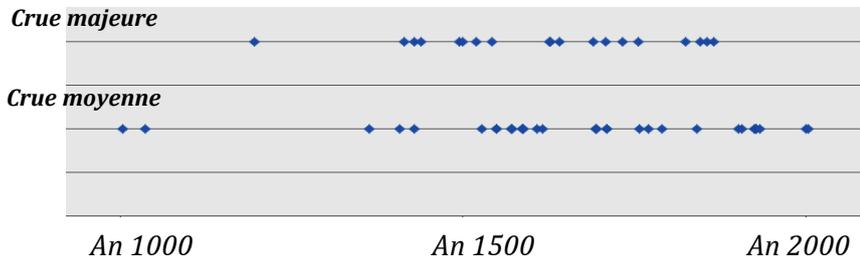


Photo de l'échelle limnimétrique

Qu'est-ce qui déclenche une crue ? C'est en général l'effet conjoint de pluies abondantes, sans excès notable, pendant plusieurs semaines ou mois, et de pluies très abondantes sur quelques jours. Le nouvel apport d'eau s'infiltré mal dans un terrain gorgé d'eau, et c'est l'excès : l'eau ruisselle. Le ruissellement, écoulement rapide, se concentre sur quelques heures dans tout le bassin versant et fait monter la rivière d'autant plus vite. La baisse se produit tout aussi rapidement, dès l'arrêt des pluies.



Boigny-sur-Bionne, Juin 2016

Autre éventualité, les pluies d'hiver sur sols gelés. Deux semaines, trois semaines sous zéro font geler l'eau du sol qui soude les particules de terre et rend l'ensemble imperméable.

Un redoux brutal accompagné de pluies est un scénario plausible. L'inertie thermique du sol est bien plus importante que celle de l'air. Le sol a besoin de 1 à 2 semaines pour dégeler. C'est l'hiver, la végétation est en dormance, toute l'eau qui arrive au sol est disponible pour le ruissellement, et c'est la crue. Pendant ces 2 semaines, le risque est maximum : « pourvu qu'il ne pleuve pas ». Notre vigilance doit être en éveil.

Ce phénomène fut à l'origine des crues de la Seine en 1910 et en 1955. Les sols étaient gelés dans tout le bassin à l'amont de Paris. Tous les sous-bassins, Seine, Marne, Aube, Yonne, Petit et Grand Morin, contribuèrent à ces deux crues extrêmes.

Pour en savoir plus :

<https://www.brgm.fr/publication-presse/cruces-inondations-comprendre-mieux-prevenir>  
Karine Pinault, 2010, « Les catastrophes météo dans le Loiret », Archives et Culture

# Travaux

## École maternelle



Le sol souple de la zone de jeu a été refait pour un montant de 7000 €. Les jardins de l'école ont également été réalisés par les Services Techniques en coopération avec les professeurs et les ATSEM.



Les Services Techniques ont acquis un **broyeur à végétaux** pour un montant de 22000€. Ce matériel, qui permet un gain de temps lors des opérations d'élagage, fournira également des copeaux qui seront utilisés sur les parterres de la Commune.

## De l'air !

Dans le cadre de la loi Grenelle 2, il est obligatoire de faire contrôler la qualité de l'air pour les bâtiments qui reçoivent des enfants. Nous avons donc fait appel à la société Igiénair qui a contrôlé nos deux écoles et le centre de loisirs ... où la qualité de l'air s'est révélée être optimale !

## Accès PMR

Dans le cadre de l'Adap, les Services Techniques ont réalisé une rampe pour les Personnes à Mobilité Réduite pour l'entrée de la salle du conseil, et ont élargi et modifié celle de la salle du Pont pour la mettre aux normes.

Le coût de l'opération est de 9700€ pour la salle du conseil et de 5800 € pour la salle du pont.



Rajout d'un **mat d'éclairage** sur l'entrée du parking en herbe du Patio.



## Cimetière

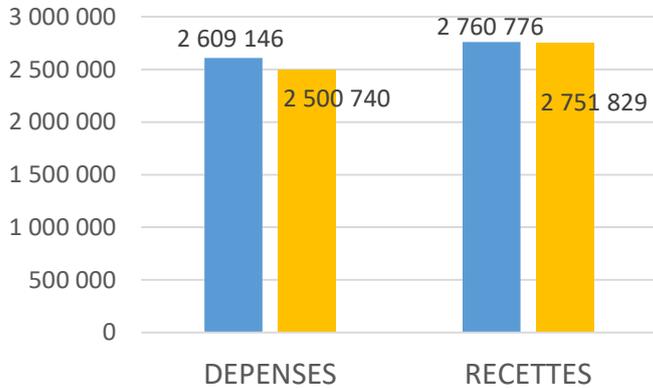
L'ouverture et la fermeture du portail principal du cimetière ont été automatisées, avec une ventouse électrique et une horloge (ce qui évite les déplacements d'un agent municipal) pour un coût de 2500 €. Par ailleurs, des élèves du lycée Gaudier Brezka ont remis en état une partie du mur du cimetière côté sud, à l'ancienne, à la chaux.



# Finances 2018

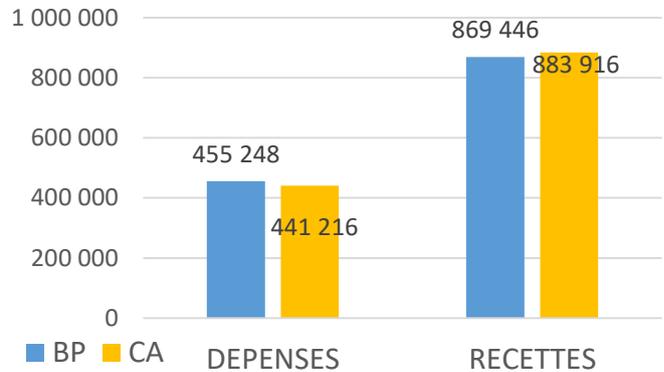
## Fonctionnement :

Une gestion serrée du budget 2018 a permis une clôture du compte administratif proche du BP. La convention de gestion avec la Métropole et l'Entente avec St Jean de Braye ont permis de respecter les prévisions.



## Investissement :

Sans imprévus notables, les dépenses et les recettes d'investissement ont été très proches des prévisions



### CA, BP : quelques précisions...

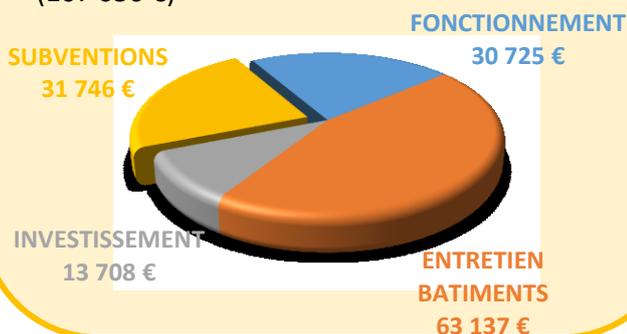
Le Budget Primitif (BP) est le budget **prévu** en début d'année.  
Le Compte Administratif (CA) montre ce qui a été **réalisé** au cours de cette même année.

### Combien ça coûte ?



### Associations

La Commune aide les associations sous forme de subvention, mais aussi et surtout matériellement, en mettant à disposition des salles ou des terrains. Ce soutien représente une grosse part des dépenses de fonctionnement et d'entretien de la commune (107 050 €)



### Grandes dépenses de 2018

- ✓ Aire de jeux + sécurisation Ile de Bionne : 37 166 €
- ✓ Renforcement passerelle : 15 762 €
- ✓ Installation pergola Ile de Bionne : 12 072 €
- ✓ Démolition de la scène du FSC : 28 897 €
- ✓ Travaux couverture Eglise : 28 898 €
- ✓ Achat de deux véhicules : 16 643 €
- ✓ Remplacement chaudière école élémentaire : 29 396 €
- ✓ Visiophone école élémentaire : 5 495 €

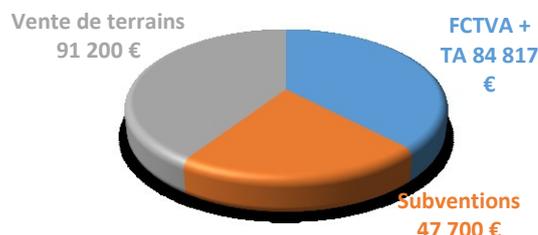
# Le Budget Prévisionnel 2019

Le budget 2019 confirme la tendance à la hausse, installée depuis 2015.

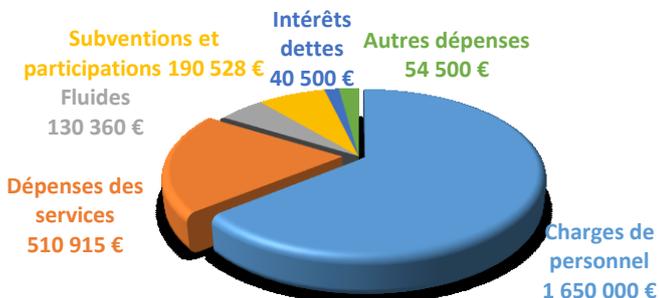
Ce budget nous permet de continuer les programmes d'investissement et d'entretien dans la commune **sans toucher à la part communale des impôts, et sans augmenter les tarifs des services**. Le passage en Métropole n'a pas généré de surcoût et le rapprochement avec Saint Jean de Braye nous permet de maîtriser nos dépenses de fonctionnement au titre des Services Techniques .



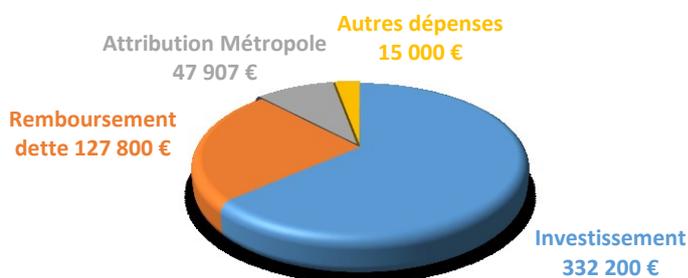
Recettes de Fonctionnement



Recettes Investissement



Dépenses de Fonctionnement



Dépenses d' Investissement

## Les impôts restent stables , vraiment ?

Cette notion est parfois délicate à aborder. Si **le pourcentage** d'imposition communale reste **stable depuis 2011**, en revanche les bases de calcul augmentent chaque année, en fonction du vote de l'Assemblée Nationale. Cette hausse,  **votée par les Députés**, est sensée **compenser l'inflation** et donc la hausse des coûts pour les collectivités. Cette année, la hausse sur les « valeurs locatives » a été de **2,2%**. La conséquence pour un foyer médian à Boigny sera d'environ **+17 €** sur la taxe d'habitation (pour ceux qui la paye) et **+21 €** pour la taxe foncière.

*Une petite particularité à Boigny:*

Les impôts représentent la moitié de nos recettes, et 44 % des recettes fiscales proviennent des entreprises.



## Investissements prévus pour 2019

### Projets d'amélioration de la commune

- Participation aux travaux rue de Verdun (50 k€) (la métropole investit 1 M€ dans le projet)
- Démolition maison Vigeon (45 k€)

### Investissements d'entretien

- Remplacement chaudière Maternelle (45 k€)
- Travaux sol Maternelle (21 k€)
- Suite des Travaux ADAP (30 k€)
- Véhicule Police Municipale (18 k€)
- Camionnette Services Techniques (17 k€)
- Columbarium (5 k€)

### La Dette

Emprunts en cours : 1 283 648 €  
Remboursement annuel: **167 708€**  
Soit une dette par habitant de : **577 €**  
Capacité de désendettement: 5,36 ans

# Urbanisme

## Aménagement du Centre-Bourg

Initiée en 2015, une étude avait proposé une réorganisation de la rue de Verdun, de la place du Centre Bourg jusqu'au Pont. Présentée en réunion publique en 2016, elle avait abouti au lancement de la première phase, avec la réalisation du plateau traversant devant la place du Centre Bourg en 2017.

L'étape suivante consiste à la requalification de la rue de Verdun (Echo de Boigny n°132 ). Une réunion publique a permis de faire quelques ajustements suite aux remarques des participants. Les appels d'offres n'étant pas finalisés, la date de début des travaux n'est pas encore connue.

Le départ de La Poste, l'année dernière a lancé la réflexion sur la réorganisation de la Place du centre Bourg et de ses bâtiments. Cela a débouché sur un projet présenté par BC NEOXIMO, pour lequel la municipalité a **autorisé la cession du terrain** lors du dernier Conseil Municipal de Juin. Le permis de construire devrait être présenté début septembre, avec un début de commercialisation sur le premier trimestre 2020.

### Et ensuite ?

Le projet NEOXIMO va permettre l'installation des **médecins** dans de **nouveaux locaux, plus grands**, permettant l'accueil d'un 3<sup>ème</sup> praticien.

Cela permettra alors de démolir l'ancien cabinet médical et de **reconstruire une nouvelle place du Centre Bourg** à l'horizon 2022.

Puis cette étape terminée, l'aménagement du **parking de l'école** pourra enfin être réalisé. (cet ordre de réalisation permet de ne pas faire passer des engins de chantier sur un parking ou une place toute neuve...)

Enfin, une rénovation de la mairie pourra être envisagée d'ici quelques années, afin d'optimiser les bâtiments et les services communaux.



*Vue d'artiste du projet présenté par BC NEOXIMO, avec la boulangerie et le cabinet médical au rez-de-chaussée*

# Urbanisme

## ZAC de la Clairière

Décidée en 2016 et attribuée à Nexity en juin 2017, la ZAC de la Clairière a pris le cap de la phase opérationnelle, avec le vote, le 4 Juin dernier en Conseil Municipal, du dossier de réalisation de la ZAC.

Le 28 Juin dernier, Nexity a organisé une réunion d'information sur la pré-commercialisation prévue le **13 septembre**, qui marquera le **lancement commercial**.

D'ici là, les fouilles archéologiques complémentaires vont commencer en août, pour durer 3 mois. Les travaux de viabilisation commenceront dans la foulée.

Les travaux se dérouleront en 3 phases, réparties sur 14 années, afin de contenir l'impact des nouveaux arrivants sur les infrastructures de la Commune (principalement l'école et la cantine)

Représentation synthétique des espaces verts



-  Zones de construction autorisées.
-  Espaces verts privés

Les zones restantes sont de l'espace public



Vue d'artiste de la **Phase 1**  
construite d'ici 4 ou 5 ans

### Quelques point clés

**140 Logements** mêlant accession à la propriété et logements aidés.

Typologie de logement variée : maisons individuelles, maisons groupées, petit collectif de 15 appartements en accession à la propriété.

**Des terrains** libres de constructeur de **400 à 1000 m<sup>2</sup>**.

**Une prééminence des espaces verts**, avec un corridor écologique faisant office de parc mais aussi d'espace d'infiltration des eaux de pluies, pour limiter l'impact sur la Bionne en cas de fortes précipitations. 63 % de la surface totale seront **perméables**.

Une **voie de sortie vers la RD2152**, pour limiter l'impact de la circulation dans la Commune.

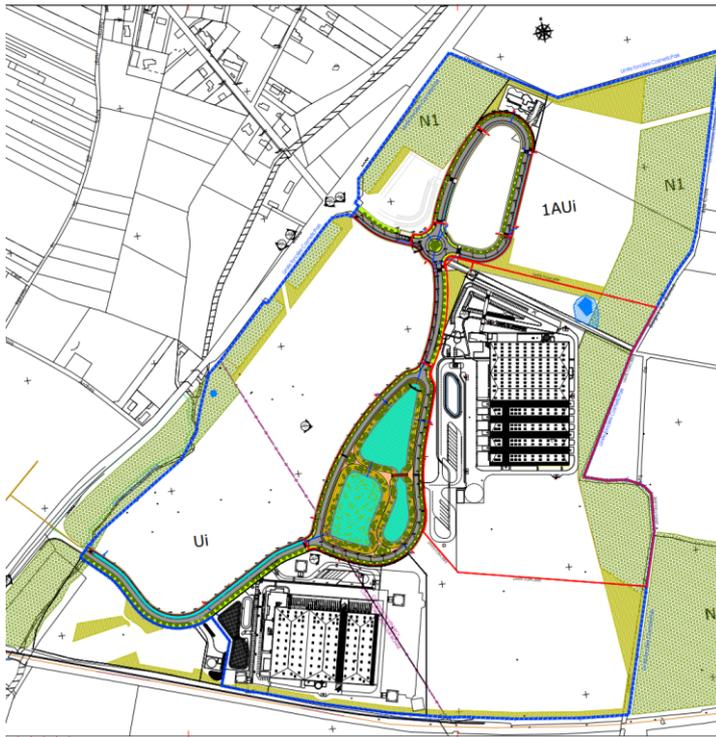
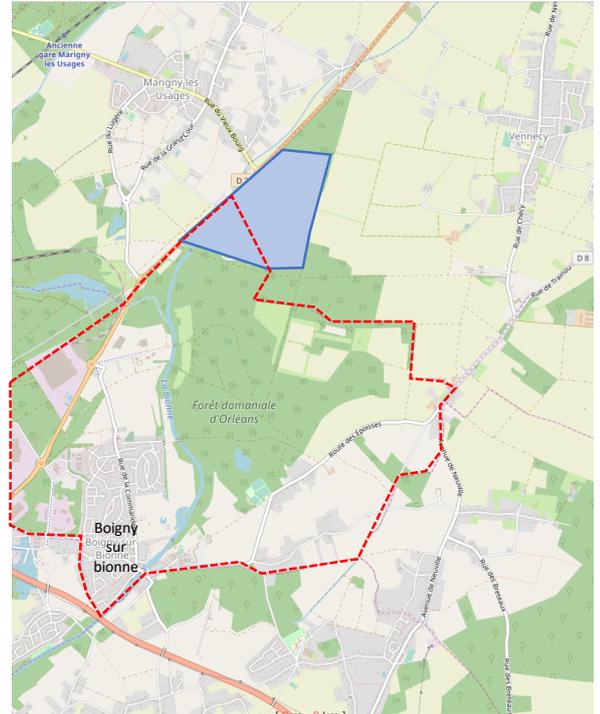
Un gros travail de **mise en valeur de la place de l'église** a été prévu. La majeure partie étant programmée dans les premières années.

## La réalisation du COSMETIC PARK® est lancée !

Friche industrielle depuis 2012, après le départ de Lexmark, le site des 3 Arches a trouvé un repreneur en 2016, en la Société AREFIM. Le site est situé sur les communes de BOIGNY-SUR-BIONNE et de VENNECY.

Après plus de 2 ans de démarches administratives, de réunions avec les communes voisines et un fort engagement d'élus et d'agents boignaciens, le COSMETIC PARK® démarre par la réalisation des travaux d'aménagement qui permettront de desservir les différents lots, répartis sur 64 hectares.

Il permettra d'accueillir plusieurs entreprises des secteurs de la cosmétique. Les travaux comprennent également la réalisation d'aménagements paysagers et d'infrastructures de services **ouverts à tous** : promenades d'agrément, terrain de sport, **crèche** ouverte à la population avoisinante, restaurant interentreprises, hôtellerie...



AREFIM a lancé la construction du premier bâtiment d'activités dédié aux PARFUMS CHRISTIAN DIOR (PCD). D'une surface d'environ 20 000 m<sup>2</sup>, l'ensemble sera composé de cellules logistiques, de bureaux et de salles blanches dédiées aux **contrôles qualité** des composants. Ce bâtiment sera certifié Environnement BREEAM GOOD (proche du Label HQE français).



Suivront par la suite la construction d'une crèche (au premier plan), d'un restaurant d'entreprise et d'un autre bâtiment lié à la cosmétique...

# Orléans Métropole

Suite aux inondations de 2016, la Commune avait mis en place un système d'alerte par sms pour les personnes potentiellement inondables.

Notre expérimentation a fait école et la Métropole a décidé de s'équiper d'un outil à grande échelle qui remplacera avantageusement notre système existant.

Ce système d'alerte de masse permet **de cibler, en fonction des risques, les personnes à prévenir**, et d'utiliser plusieurs moyens de contact : sms, téléphone (voix enregistrée), ou mail.

MESSAGE VOCAL - SMS - MAIL

**RISQUES MAJEURS : SOYEZ ALERTÉS**

INONDATIONS  
MOUVEMENTS DE TERRAIN  
PHÉNOMÈNES CLIMATIQUES  
ACCIDENTS INDUSTRIELS

**INSCRIVEZ-VOUS !**  
sur [www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr)  
ou sur le site internet de votre mairie

ORLÉANS  
MÉTROPOLÉ

En cas de besoin, la commune peut ainsi facilement définir le périmètre concerné et les personnes à contacter.

Nous vous encourageons à vous rendre sur le site de la Mairie ou de la Métropole, afin de vous y inscrire, en **choisissant les numéros de téléphone sur lesquels vous souhaitez être alertés**. N'hésitez pas non plus à bien **vérifier l'emplacement** de votre domicile.

**Ce système est un système d'alerte, Les informations collectées sont strictement réservées à cet usage et ne peuvent pas être utilisées à des fins de démarchage.**

## Déclaration Catastrophe Naturelle Sécheresse

La commune a déposé un **dossier de catastrophe naturelle « sécheresse »** pour l'année 2018. Les communes de la Métropole ont été reçues par le Préfet le 4 février dernier sur ce sujet.

Grâce aux efforts conjoints des élus des Communes, du Président de la Métropole et du Préfet, la commission interministérielle a déclaré nos Communes en état de catastrophe naturelle ***suite aux mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1er juillet 2018 au 31 décembre 2018, publié dans le Journal Officiel du 22 Juin,***

Les sinistrés n'ont que **10 jours pour contacter** leur assurance après la parution au J.O.

**Les services de la mairie ont informé les personnes ayant déposé leur dossier .**



# Boigny en images

## Concours de la Saint Pierre (sous la présidence du « Général Patton »)



## Pèlerinage des Chevaliers St Lazare



A l'occasion de la St Pierre, le pont  
avait été décoré par les membres  
de l'association « Les Abeilles »



Mme Brosse se voit remettre un don de la  
part de l'Ordre de 300€ en soutien à l'action  
« 1, 2, 3... Tous pareils »

# Boigny en images

## Chasse aux oeufs



©2019 Thierry Jurain

## Fête des voisins (Les Tertres)



L'occasion de dire au revoir à Mme et M. Desaniau qui quittent Boigny

## Fête de la musique



## Carnet Rose



Et 3 nouveaux habitants à Boigny  
Des petites chouettes effraies  
dans le clocher de l'église ...

## Jeunes en Fête

### Jeunes en fête 2019 – 6<sup>ème</sup> édition !! Thématique Aventure



Cette année encore, la manifestation « Jeunes en fête » organisée par le service enfance-jeunesse a connu un grand succès.



Vous étiez encore très nombreux à participer aux différentes activités proposées. Les enfants ados et même adultes ont pu s'initier par exemple à du sabre laser, tester de la réalité virtuelle où l'on avait l'impression de marcher à plusieurs mètres au dessus du vide (attention au vertige !), tenter de retirer l'épée Excalibur de son rocher ou encore défier les autres sur un parcours sportif esprit Wipe out. Pour les moins sportifs, du maquillage à effet spécial était proposé, de la poterie ou encore un espace sensoriel spécial tout petits.



Les petits aventuriers ont pu aussi se fabriquer un kit complet du parfait explorateur pour ensuite s'aventurer dans la structure pirate redécouverte pour l'occasion en parcours sombre et mystérieux, cachant de nombreux trésors. La ferme pédagogique de Fay-aux-Loges était de nouveau de la partie pour proposer aux plus jeunes comme aux adultes de l'initiation à l'équitation. L'île de la Bionne était transformée en véritable île mystérieuse et bourrée d'aventures pour l'occasion. Pas moins de 350 personnes sont venues tenter l'aventure lors de cette journée particulièrement ensoleillée du 25 mai. Elle s'est clôturée par un spectacle réalisé par les enfants de l'école élémentaire Montesquieu (par l'intermédiaire de l'association Fayasso de Saint Jean de Braye qui intervient tous les vendredis durant les TAP), sur le thème de l'île de la Réunion, un spectacle intitulé Ti Volkan. A suivi un deuxième spectacle concocté par un professionnel des arts du cirque de rue, El Tio Teo venu de Toulouse spécialement pour notre manifestation. L'occasion de découvrir ses talents d'humoriste, d'acrobate et de jongleur de diablo.

En résumé une bien belle journée qui a permis à tout ce petit monde de tester ses prédispositions à l'aventure...

# Événementiel

## Programme de la Bionne 2019



A retenir les dates suivantes pour le **Programme de la Bionne**

**7 juillet**  
**1<sup>er</sup> septembre**  
**7 septembre**

Artistes en herbe  
Pique-nique Concert  
Forum des Associations

Île de la Bionne  
Île de la Bionne  
Caillaudière

## Forum Santé & Bien-Être

A l'occasion de la **journée mondiale de la Santé**, la municipalité de **Boigny-sur-Bionne** a organisé le 7 avril dernier son premier Forum « Santé et Bien-Être ».

Lors de cette manifestation, environ 250 personnes ont pu rencontrer des professionnels de santé et leur poser des questions concernant la prévention.

Elles ont également pu assister et participer à des démonstrations/initiations de Yoga, Taïso, Tai Chi organisées par des associations boignaciennes, ainsi qu'à une initiation aux gestes de 1<sup>er</sup> secours effectuée par des pompiers du PANEC.

Parallèlement le CCBB et les Randonneurs boignaciens ont organisé des randonnées cyclo et pédestres.

Convaincue de l'importance de la prévention dans le domaine de la santé et du bien-être, l'équipe municipale vous donne rendez-vous en 2021 pour une 2<sup>ème</sup> édition de cette manifestation.



# Événementiel

## Fête de la Saint Pierre 2019

Un week-end réussi les 15 et 16 juin 2019 dernier !!! Un temps idéal pour faire la fête.

Tout a commencé le samedi après-midi. Après-midi pour les enfants animé par le pôle jeunesse avec au programme des parcours sportifs et à l'arrivée, un goûter offert par le Comité des Fêtes.



Tout s'enchaîne avec l'apéritif concert et le groupe THE TWANGY & TOM TRIO, le repas accompagné d'une sangria offerte par notre partenaire SPAR et pas loin de 320 personnes inscrites ... une petite danse en attendant un superbe feu d'artifices...et une piste en effervescence jusqu'à tard dans la nuit (ou tôt le matin...).



# Événementiel

Dès l'aube et déjà sur le pied de guerre, nous préparons l'arrivée des exposants, le camp militaire. Toute la journée du dimanche, sous le soleil, le défilé des PIN UP du Val de Loire, un concours organisé sur le thème des années 40, les voitures, le groupe FIVA et ses danseurs de haut vol qui nous ont fait des démonstrations de Rock'Roll, Lindy Up, West Coast swing. Des jeux pour grands et moins grands (Flipper – babyfoot- circuit 24 – jeux en bois ...)  
De la bonne humeur et de la joie partagées !!!



Rien de plus beau qu'une fête réussie. Réussie grâce :

- à vous le public qui chaque année êtes présents
- à nos fidèles qui sont là à toutes nos manifestations.
- à la mairie qui nous soutient sur toutes nos idées festives
- à nos partenaires

**Et à vous tous bénévoles d'un jour ou de toujours qui ont œuvré depuis 1 an et qui ont mis les bouchées doubles le jour J et sans qui le succès d'une telle fête n'aurait pas eu lieu.**

## Nouveauté :

Vous avez pu constater cette année la mise en place d'une nouvelle « monnaie » la BIONNE. Ce jeton pourra être utilisé sur toutes les manifestations du Comité des Fêtes de BOIGNY.



Si votre emploi du temps le permet et que vous aimeriez donner un peu de votre temps en qualité de bénévole, **ALORS**, venez nous rejoindre en vous faisant connaître par courrier à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie ou par téléphone ☎ **06.30.37.98.79 (Patrick Solnais)**

N'hésitez pas à consulter notre site 🌐 [www.cdfboigny](http://www.cdfboigny) et notre page Facebook 📘

**LE BENEVOLAT C'EST LA FORCE DE TOUTE L'EQUIPE**

Bien à vous,  
Les membres du Comité des Fêtes

# L'actu des associations

## Chorale Ami-Voix

La chorale « Ami-Voix » est une association intercommunale de Boigny sur Bionne et de Marigny les Usages.

Elle a pour but de promouvoir la musique par la pratique du chant choral.

De septembre à juin, les répétitions ont lieu le mercredi de 20H à 22H à Marigny-les-Usages, salle Ara-Martis.

Le chef de chœur, Sylvain Cardou, nous propose un répertoire varié, cette année « de la Renaissance à l'Opérette. »

Une trentaine de choristes participe à cette chorale.

Aucune connaissance particulière du solfège n'est nécessaire pour nous rejoindre et venir chanter avec nous.

Le covoiturage est souvent possible.

☎ 06.64.28.01.49 ✉ [noelle.panis@orange.fr](mailto:noelle.panis@orange.fr) (Noëlle Panis)



## Art, Musique et Loisirs

AML organise un stage musical pour les enfants (6 – 10 ans), du dimanche 7 au jeudi 11 juillet 2019, de 10h à 16h30.

Ce stage a pour vocation de faire découvrir le monde musical aux enfants. Ils pourront essayer et choisir un des instruments proposés. Durant cette semaine, les professeurs leur apprendront la technique de base de l'instrument et les prépareront de la façon la plus ludique possible à un concert donné en fin de stage : le jeudi 11 juillet à 18h sur la place de la commune (Saint-Jean-de-Braye), devant la Médiathèque.

Les instruments présentés durant ce stage : trompette, cor d'harmonie, tuba, trombone, clarinette, hautbois, saxophone. Tarif : 60 €.

Renseignements et inscriptions : Plaquette disponible sur le site de l'association ([artmusiqueloisirs.com](http://artmusiqueloisirs.com)) ou ☎ 09.53.06.45.46 ✉ [artmusiqueloisirs@free.fr](mailto:artmusiqueloisirs@free.fr)



*Stage musical organisé par AML (été 2017)*

### AGENDA d'Art Musique et Loisirs

Du 17 juin au 3 juillet 2019 : réinscription des élèves inscrits en 2018/2019 au sein de l'Ecole de Musique et de Danse, pour la prochaine année scolaire, 2019/2020.

Du 08 au 22 juillet 2019 : Inscriptions des personnes souhaitant intégrer AML pour l'année scolaire 2019/2020

Les prochains concerts d'Art Musique et Loisirs

**Vendredi 28 juin 2019 à 20h30**

Concert d'accueil par la Batterie Fanfare dirigée par Alain Coudrais. Salle Polyvalente (Marigny les Usages)

**Samedi 29 juin 2019 à 17h**

Concert de l'Orchestre d'Harmonie dirigé par Alain Coudrais. Salle Polyvalente (Marigny les Usages)

**Dimanche 30 juin 2019 à 16h**

Concert Palmarès de l'école de Musique et de Danse d'AML. Salle Polyvalente (Marigny les Usages)

# L'actu des associations

## Boigny Patrimoine et Histoire

### Expositions et conférences

La conférence et l'exposition sur l'informatique (10,11 et 12 mai) ont captivé 160 visiteurs.



Les 25 et 26 mai, l'expo « Patchwork » fut aussi un réel succès. 180 visiteurs sont venus admirer les réalisations des Amies du Patchwork, d'une extraordinaire qualité artistique et technique. Cet art joyeux et toujours moderne, qui met le cœur en fête et propose des assemblages inattendus, lumineux, souvent étonnants, parfois sublimes, fut introduit en France au Moyen-Âge.

Prochaines expositions au pigeonnier :

- 14 et 15 septembre : Photos, « Le monde en noir et blanc », M. et Mme BOUQUIER.
- 12 et 13 octobre : Expo « Les Femmes célèbres », Sandy FAUCHEUX

### Les Cahiers du Patrimoine

Les deux cahiers du Patrimoine épuisés (n°2 : *Boigny au fil des ans*, n°4 : *L'ordre de Saint-Lazare de Jérusalem*) sont en cours de réimpression et seront disponibles prochainement.

L'association souhaite réaliser un cahier sur la restauration de La Vierge aux Rochers où les lecteurs pourront suivre la démarche de bout en bout. Il nous semble important que les générations futures soient informées des techniques mises en œuvre lors de cette restauration.



Nous souhaitons par ailleurs réaliser un ouvrage collectif sur *Boigny depuis la guerre*, en mettant en place un **atelier d'écriture** s'adressant à nos anciens Boignaciens, pour recueillir des témoignages, des anecdotes et des documents de toutes sortes (notamment des photos) et le mettre en forme ensemble. Il n'est pas nécessaire d'être un grand écrivain pour participer, mais juste d'avoir tout plein de petites histoires à raconter sur la vie à Boigny « avant »... Les Boignaciens intéressés peuvent nous contacter au 06.72.88.07.61 pour que nous puissions fixer une première date de rencontre.



### BON DE SOUSCRIPTION

À renvoyer à : **Fondation du Patrimoine, 25 avenue de la Libération, 45000 Orléans**

**OUI**, je fais un don de ..... € pour aider à la **restauration du tableau de LA VIERGE AUX ROCHERS** de Boigny-sur-Bionne par l'association Boigny Patrimoine et Histoire.

Et je bénéficie de ce fait d'une réduction d'impôt pour l'année en cours (*voir au verso*).

Et j'accepte aussi que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du Patrimoine, si le projet n'aboutissait pas dans un délai de cinq ans après le lancement de la présente souscription conformément au dossier validé initialement par la Fondation du Patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si celle-ci était inactive (absence d'entrée ou de sortie de fonds) pendant un délai de deux ans.

Vos coordonnées :

**NOM :** .....

**ADRESSE :** .....

**ADRESSE MAIL :** .....

Votre reçu fiscal vous sera adressé *par mail*. Si vous préférez qu'il vous soit adressé par courrier, merci de cocher la case

**Paiement en espèces :** Nous vous adresserons votre reçu fiscal à aux coordonnées indiquées ci-dessus.

**Paiement par chèque :** Merci de libeller votre chèque à l'attention de

« **Fondation du Patrimoine - Vierge aux Rochers de Boigny-sur-Bionne** ».

Le reçu sera établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.

**Pensez au don en ligne !** Retrouvez ce projet sur notre site internet : [www.fondation-patrimoine.org/59891](http://www.fondation-patrimoine.org/59891)

# L'actu des associations

## BOIGNY PATRIMOINE ET HISTOIRE

Vous invite sur  
**L'île aux Artistes**  
Le 7 juillet 2019  
De 10 h à 18 h

avec

Des Peintres

Des Sculpteurs

Un magicien

Une animation musicale  
par le groupe SWING K 1000  
et la chorale AMI-VOIX

Une buvette  
gourmande

Et bien évidemment un atelier créatif pour petits et grands  
sur la base d'éléments végétaux,  
à la manière d'Arcimboldo, peintre italien de la Renaissance.

Boigny  
3 Bivouacs

Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt au titre de l'impôt :

Sur le revenu

Sur la fortune immobilière

Sur les sociétés

**Pour les particuliers**, votre don ouvre droit à une réduction :

- de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.

Exemple : Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt.

- OU de l'impôt sur la fortune immobilière à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 €. Cette limite est atteinte lorsque le don est de 66.666 €. Exemple : Un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt.

**Pour les entreprises**, réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires HT.

Exemple : Un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt.

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du Patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois, si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-dessous :

Je souhaite que mon nom reste anonyme auprès du porteur de projet.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, ainsi qu'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la Délégation régionale Centre Val de Loire, dont vous dépendez.

La Fondation du Patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des droits.

Les personnes ayant reçues le label de la Fondation du Patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label.

Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction.

# L'actu des associations

## La Mascarade



**Très belle saison pour la compagnie de théâtre de Boigny « La Mascarade » !**

Alors que le rideau vient de retomber sur cette saison, un premier bilan s'impose. Six soirées ont été proposées à notre fidèle public et six fois nous avons eu droit à un spectacle à guichet fermé ! Et cela fait 30 ans que ça dure...

Pour parfaire notre bonheur, nous avons proposé lors de deux de nos représentations la pièce des plus jeunes de la troupe. Nous les avons déjà entraperçus l'année dernière lors de la soirée dédiée aux « famille rurales », mais cette année le groupe des « petits » a fait la première partie du spectacle.

Quel bonheur pour eux de se produire devant une salle pleine et quel bonheur pour nous de voir la relève arriver. Depuis l'origine de la troupe en 1988, nous avons eu de cesse de former de jeunes acteurs et de les présenter sur scène, quelle belle expérience de vie pour tous.



Si les plus jeunes nous ont régalié avec « du rififi dans le placard », les ados ont également parfaitement assuré leurs rôles dans « vipère au poing ». Ils nous ont proposé une belle satire sur les comportements humains, enthousiasme unanime et public conquis. Une apothéose pour ce groupe, qui le méritait tellement, vu leur investissement pour le théâtre.

Si nos jeunes ont bien chauffé la salle, la deuxième partie du spectacle, proposée par les adultes de la troupe, a définitivement emporté le public. Le choix, osé, de proposer la comédie « rumeurs » de l'américain Neil Simon, s'est avéré gagnant. Pièce au combien délicate à jouer et à mettre en scène ; avec un rythme délirant et des rôles « déjantés ».

Au final nous avons joué nos six dates à « guichet fermé » avec un accueil extraordinaire des spectateurs.

Cette saison va avoir une suite, beaucoup de demandes de réservations n'ayant pu être honorées, nous avons donc décidé de rejouer ce spectacle au début octobre à la salle « George Sand » de Chécy.

Pour tous ceux qui n'ont pas pu venir nous voir et ceux qui souhaitent nous revoir !!

Notez bien ces deux nouvelles dates :

**Samedi 5 octobre à 20h30 et Dimanche 6 octobre à 15h.**

Pour rester connectés au plus près de l'info, pensez à notre site ou à la page Facebook.

 : <http://mascaradeboigny.jimdo.com> Ou <https://www.facebook.com/troupelamascarade/>

A très bientôt.



# L'actu des associations

## Lire à Boigny

Mardi 28 mai 2019, Madame Nathalie Kerrien, Conseillère départementale du Loiret, a remis aux bénévoles de la bibliothèque de Boigny sur Bionne un certificat de bénévolat. Ce certificat remercie les bénévoles pour leur engagement et leur contribution au réseau loirétain des bibliothèques. Pendant les vacances scolaires la bibliothèque de Boigny sur Bionne sera ouverte tous les mardis de 16 h à 18 h. Fermeture annuelle du 14 au 31 août



Retrouvez-nous sur Facebook « Bibliothèque de Boigny sur Bionne » 

**MTP 45**



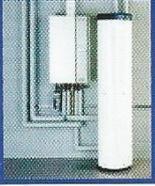
**Gérant  
Jorge Fonseca**

**Carrosserie - Peinture - Mécanique**  
**Ventes de véhicules neufs et occasions**

36 rue de la Commanderie  
45760 Boigny sur Bionne

Tél 02 38 75 20 70  
Fax 02 38 75 20 65  
mtp45@wanadoo.fr

**motrio**  
Votre solution multi-énergie



**Maillard Mickael**  
Plomberie Chauffage

**Création de salle de bain**  
**Entretien Installation**  
**Dépannage gaz / fioul**  
**Ramonage**

02 38 75 93 03  
06 60 11 03 83

25 rue des Hauts Bois  
45760 Boigny sur Bionne mick.maillard@wanadoo.fr

**SPAR**

**Bienvenue  
à ceux  
qui veulent  
se simplifier  
la vie !**



**Du lundi au vendredi  
de 9h à 12h30 et de 15h à 19h30,  
le samedi  
de 9h à 12h30 et de 15h à 19h  
et le dimanche  
de 9h30 à 12h30**

**SPAR**   
500 Rue de Verdun 45760 BOIGNY-SUR-BIONNE  
Tél. : 02 38 81 16 06

## Gymnastique Volontaire

Bouger c'est la santé !

Alors, venez découvrir les activités de la Gymnastique Volontaire.

Forte de ses presque 90 adhérents, l'association vous propose différents cours assurés par des intervenants, tous diplômés, dynamiques et sympathiques. Pour en être convaincus, venez nous voir lors du Forum des Associations ou nous rejoindre Salle de la Caillaudière aux cours et horaires qui vous conviennent le mieux :

Renfort musculaire : lundi (18h30-19h30), mardi (10h30-11h30), mercredi (18h45-19h45),  
jeudi (10h00-11h00)  
Stretching : lundi (19h30-20h30)  
Pilates : mercredi (19h45-20h45)

Pour nous contacter,  : **06.43.59.47.48 (Christiane AUFFRET, secrétaire)**  
**02.38.75.26.64 (Fabienne ASSELIN, trésorière)**  
**06.18.82.07.54 (Béatrice MOLEON, présidente)**  
 : **gymvolontaire-045016@epgv.fr**



# L'actu des associations

## Maman Pole

### La pole dance sans complexes ni préjugés !

Faire du sport sans faire garder vos enfants est désormais possible à Boigny-sur-Bionne ! Accessible à tous, Nathalie vous propose des cours de pole dance en petit comité dans un climat de confiance et de revalorisation de l'estime de soi en toute bienveillance.

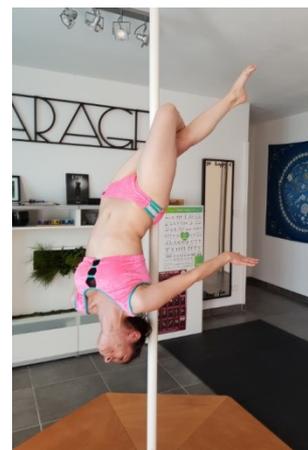


Cette toute jeune association fut actée en janvier 2019 et débuta les cours à domicile au début du printemps ! Elle cible tout d'abord les jeunes mamans qui souhaitent se réappropriier leur corps après une grossesse avec les modifications physiques et psychiques associées. Ayant conscience des freins de son public pour faire garder leur(s) enfant(s) en bas âge, Nathalie offre la possibilité de venir avec leurs petits qui restent sous la responsabilité de leurs parents. Par ailleurs, les autres publics sont également les bienvenus : hommes, femmes, avec ou sans enfants. Nos cours sont ouverts à tous. Nous précisons qu'aucun prérequis n'est nécessaire pour tester la pole dance, quelque soit votre âge ou morphologie, parcours sportif. Nous accueillons toute personne souhaitant découvrir ou pratiquer la pole dance dans un contexte sécurisant en comité restreint. Notre palette s'étend aux séances de stretching profond, mais aussi à l'animation d'événements privés, par exemple un enterrement de vie de jeune fille.

En Europe, la pole dance est une discipline gymnique officiellement reconnue depuis peu en tant que sport. C'est un mélange de danse et d'acrobatie sur et autour d'une barre métallique verticale, qui peut être fixe ou bien tourner librement autour de son axe, en fonction de la poussée exercée par le danseur ou la danseuse. C'est une activité extrêmement physique, qui exige une force et une souplesse réelle pour évoluer librement et avec grâce, mais qui peut également prendre une forme très artistique et créative.

Formée à l'enseignement de la pole dance auprès de Pole Dance Paris et en perfectionnement à In Da House, Nathalie vous fera évoluer avec passion à la salle de danse de la Caillaudière dès la prochaine rentrée scolaire.

**Nathalie Esther**  
Présidente & Enseignante  
☎ 06.51.55.78.17



## Tennis Club de Boigny sur Bionne

La saison se termine, les championnats été par équipe sont un franc succès ! Nous avons 6 équipes dont une féminine, 2 équipes ont fini 1<sup>ère</sup> de leur division, l'équipe féminine finit 2<sup>ème</sup> ... Un grand bravo à tous les joueurs et joueuses !

Nous remercions notre partenaire GO-SPORT St Jean-de-la-Ruelle pour son aide tout au long de l'année et la mairie de Boigny sur Bionne pour le nettoyage des terrains extérieurs ce qui nous a permis de faire un beau championnat. Pour tout renseignement :

☎ 07.68.31.11.29 (Thierry LEFEVRE, Président)



# L'actu des associations

## Football Club de Boigny

### La saison 2018/2019 se termine ...

D'excellents résultats pour nos équipes :

Seniors 1 : 3<sup>ème</sup> en 1<sup>ère</sup> division

Les seniors 3 disputeront la finale de la Coupe Jean Rollet le samedi 1<sup>er</sup> juin

U15-1 : 5<sup>ème</sup> en 1<sup>ère</sup> division

U13-1 : 4<sup>ème</sup> en Elite et finaliste du festival départemental U13 / U13-2 : 2<sup>ème</sup> en 2<sup>ème</sup> division

U12-1 : 1<sup>er</sup> en 1<sup>ère</sup> division et finaliste de la coupe départementale U12

U11-1 : finaliste du challenge U11 / U11-2 ; finaliste de la coupe départementale U11



Fin juin, un évènement important verra le jour, la fusion du club de Boigny et de Chécý pour devenir :

## AGBCM, l'Avant Garde de Boigny Chécý Mardié !!!



Ceci apportera une plus grande sérénité dans la gestion financière, une mutualisation des infrastructures, de l'encadrement, un travail par génération. Malgré l'importance de ce nouveau club (environ 550 licenciés, joueurs dirigeants, éducateurs), la volonté de l'équipe dirigeante est de rester un club familial ne négligeant ni l'élite, ni la masse.

Une attention particulière sera portée à la pratique du football féminin. Nous espérons que la coupe du monde féminine, éveillera des vocations !

La saison prochaine se prépare déjà... voici les catégories et horaires d'entraînement :

Catégorie	Années	Jours	Horaire	Lieu
U7	2013-2014	Mercredi	14 h à 15 h 30	Boigny
		Jeudi	18 h à 19 h 30	Mardié
U9	2011-2012	Mercredi	14 h à 15 h 30	Boigny
		Mercredi	15 h à 16 h 30	Mardié
U10	2010	Mercredi	14 h à 15 h 45	Boigny
		Vendredi	18 h à 19 h 30	Mardié
U11	2009	Lundi	18 h à 19 h 30	Boigny
		Mercredi	17 h à 18 h 45	Mardié
U12	2008	Lundi	18 h 30 à 21 h	Mardié
		Mercredi	17 h à 18 h 45	Boigny
U13	2007	Lundi	18 h à 19 h 45	Boigny
		Mercredi	17 h à 18 h 45	Chécý
U15	2005-2006	Lundi	18 h 30 à 21 h	Chécý
		Mercredi	19 h à 20 h 30	Boigny
U17	2003-2004	Mercredi	19 h 30 à 21 h 15	Chécý
		Vendredi	19 h 30 à 21 h 15	Boigny
U19	2001-2002	Mercredi	19 h 30 à 21 h 15	Chécý
		Vendredi	19 h 30 à 21 h 15	Boigny
Seniors	Avant 2001	Mardi	19 h 30 à 21 h 15	Boigny
		Jeudi	19 h 30 à 21 h 15	Boigny
Loisirs vétérans		Vendredi soir		Boigny
Féminines	2007 à 2014	Mercredi	16 h 30 à 18 h 00	Boigny

☎ 06.14.07.21.72 (Fabien Lefevre) ou 06.77.95.24.72 (Claudine Chazeirat)

# L'actu des associations

## Attitudes

Une nouvelle fois, une équipe GR qualifiée au championnat de France



# ATTITUDES



Cette année, ATTITUDES a présenté 2 duos et 6 ensembles en compétition. Toutes les équipes ont fait de bons passages lors des championnats et une équipe est arrivée 1<sup>ère</sup> au championnat du regroupement à Quimper le 28 avril dernier.



Cette équipe TFB17 ans et moins est composée de 5 gymnastes :

**Elsa BORDENAVE,**  
**Léa DESBROSSE,**  
**Emma MULLARD,**  
**Manon MOULLÉ et**  
**Jeanne AUGER**

(ces deux dernières avaient déjà été qualifiées l'an passé).

Cet ensemble s'est présenté sur le praticable de Besançon le 8 juin dernier et a obtenu la 15<sup>ème</sup> place sur 32 équipes présentées.

Leur entraîneur (Séverine) et les membres du bureau sont fiers des belles performances de toutes ces équipes

✉ : [association.attitudes.boigny@gmail.com](mailto:association.attitudes.boigny@gmail.com)

🌐 : [www.attitudes-boigny.com](http://www.attitudes-boigny.com)

## Judo

Une saison bien remplie et une nouvelle activité Yoga au Judo Club de Boigny

L'année sportive touche à sa fin et c'est toujours un peu le moment de faire l'analyse de la saison écoulée.

Le Judo Club a enregistré cette année un nombre record de 140 licenciés.

Du Judo Handicap et des cours avec les écoles de Boigny et de la Bretauche ont été mis en place avec satisfaction.

La réussite était au rendez-vous aussi bien sur le plan sportif que pour les différentes animations telles que la sortie au Parc Rigolou, la Galette des Rois, le passage du Père Noël etc...

Le Club de Judo a participé avec un grand plaisir au Forum « Santé et Bien-Être » du 7 Avril organisée par la commune de Boigny, en proposant des cours d'initiation de **Taïso** et de **Yoga**. Le succès était au rendez-vous puisqu'une quinzaine de personnes ont déjà réservé leur place pour les cours de Yoga en Septembre.



Nos différents cours (**Judo, Jujitsu, Self défense, Taïso et Yoga**) commenceront pour la saison 2019 lors de la première semaine scolaire. Vous avez la possibilité de vous inscrire à tout moment.

Renseignements : ☎ **06.76.58.16.13**

Le Judo Club, le bureau et son Président vous souhaite à tous de bonnes vacances

# L'agenda

● Municipalité ● Événementiel ● Associations ● Associations sportives

## Juin 2019

Vendredi 28	● ●	La Mascarade Gymnastique Volontaire Boigny Association Rugby Judo Club	Assemblées Générales Communes		HOC
Samedi 29	● ● ●	Les Boignaciennes APEBB Boigny Basket Club	Fête de fin d'année Kermesse Assemblée Générale	13h Après-midi	FSC PDE FSC

## Juillet 2019

Samedi 6	●	Boigny Pétanque	Concours fédéral (journée)	10h	PC
Dimanche 7	●	Boigny Patrimoine & Histoire	L'Île aux Artistes		IDB
Dimanche 14	●	Municipalité	Fête nationale		SCB

## Août 2019

Vendredi 30	●	Boigny Pétanque	Concours interne	17h30	PC
-------------	---	-----------------	------------------	-------	----

## Septembre 2019

Samedi 7	● ●	Municipalité Familles rurales	Forum des associations boignaciennes Bric à brac		PC PC
Sam 7 & Dim 8	● ●	La Mascarade Boigny Pétanque	Les 30 ans de l'Association Championnats Clubs Seniors & Vétérans	9h - 19h	SDP PC
Dimanche 8	●	Comité des Fêtes	Assemblée Générale		SCB

## Octobre 2019

Jeudi 3	●	CCBB	Randonnée Seniors		SDP
Mercredi 9	●	Municipalité	Forum « Addictions »	Journée	FSC
Dimanche 13	●	Club de l'Amitié	Thé dansant		FSC
Vendredi 18	●	FNACA	Assemblée Générale	16h	SDP
Samedi 19	●	Xapet Banda			FSC
Dimanche 20	●	Familles rurales	Loto		FSC
Samedi 26	● ●	Boigny Pétanque Boigny Basket Club	Assemblée Générale Soirée moules frites	15h	SFC FSC

GVB : Gymnase du Val de Bionne / FSC : Foyer Sportif et Culturel Pierre Brulé / SFC : Salle Firmin Chappellier / SDP : Salle du Patio / PDE : Place des Ecoles  
SCB : Salle du Centre Bourg / SCM : Salle du Conseil Municipal / HOC : Hall Office Caillaudière / SPont : Salle du Pont / PC : Plaine de la Caillaudière  
I.D.B. : Ile de la Bionne

## Etat civil

### Bienvenue à

#### Pharell VILOCY MENDY

né le 11.03.2019

9A rue des Six Arpens

#### Alexandrine PARPAY

née le 09.04.2019

1 allée des Levraults

#### Maélan VASSEUR

né le 02.05.2019

10 bis rue de la Planche

#### Kyllian HELIAS

né le 07.05.2019

6 rue aux Loups

### Ils nous ont quittés

#### Philippe MANSEAU

15.02.2019

3 place des Chevaliers de Saint  
Lazare

#### Yoann AUGIRON

09.03.2019

4 rue de la Motte aux Saulniers

#### Pierre MOTTEAU

12.03.2019

4 rue du Moulin à Vent

#### Jean-Pierre PERDOUX

16.03.2019

5 bis rue des Bas-Prés

#### Jean-Jacques HOFFMANN

01.04.2019

23 rue des Bas-Prés

#### Thierry FABRE

04.04.2019

1 rue de la Verniche

#### Sébastien FRELAT

15.04.2019

4 rue de la Motte aux Saulniers

#### Bernard BALOU

21.05.2019

17 rue de la Planche

